

La VIe République

Pourquoi un service citoyen obligatoire si long ? Et pourquoi obligatoire ?

Avec le [service citoyen obligatoire et rémunéré](#) de neuf mois, la France Insoumise offre une merveilleuse **opportunité d'ouverture** aux jeunes. En permettant bien sûr de rencontrer de nombreux autres jeunes de sa région mais également, par les actions de terrain organisées, d'**éveiller les consciences citoyennes**.

Cependant, le service citoyen va plus loin car il propose **un vrai tremplin pour les 18-25 ans**. Tout d'abord en les rémunérant, ce qui contribue à leur autonomie et évite toute discrimination financière. Ensuite en proposant un **bilan sanitaire** et un **bilan scolaire** (lecture, écriture, calcul) complet. Les jeunes les plus en difficulté, auront l'opportunité de suivre une mise à niveau qui s'inscrit dans l'objectif d'**éradiquer l'illettrisme**. Enfin, le service citoyen inclue une formation gratuite à la conduite et le passage de l'examen du **permis de conduire**. On comprend aisément qu'une telle démarche ne peut pas être menée à bien en moins de neuf mois.

La partie militaire de ce service citoyen est soumise à **un droit à l'objection de conscience, contrairement aux autres candidats**, ce qui signifie que l'on peut simplement refuser cette partie.

Enfin, la participation collective et égalitaire à un ensemble d'actions citoyennes pour des jeunes d'une même génération contribue au **développement de l'identité nationale**. Il est donc primordial que tous y participe.

Pour plus d'information, voir le livret thématique "[Pour l'émancipation de la jeunesse !](#)".

Référence ID de l'article : #1056

Auteur : Lorie

Dernière mise à jour : 2017-04-13 11:26